



Seul le prononcé fait foi

Séance solennelle
de la Chambre régionale des comptes
Auvergne-Rhône-Alpes



Mercredi 12 février 2025



Allocution de Madame Barbara FALK

Présidente de la chambre régionale des comptes Auvergne-Rhône-Alpes

« Madame la préfète de région,

Monsieur le Premier Président de la Cour des Comptes,

Mesdames et Messieurs qui nous honorez aujourd'hui de votre présence parmi nous,

Chers collègues de la Chambre et de la Cour des Comptes,

Lorsque Monsieur le vice-président a tout à l'heure procédé à l'ensemble des salutations protocolaires, c'était un acte de remerciement chaleureux et sincère pour votre présence

aujourd'hui à cette audience de rentrée de la chambre régionale des comptes d'Auvergne-Rhône-Alpes. Le fait que nous soyons aujourd'hui réunis à cette occasion, c'est pour moi -d'abord un signe de l'engagement des collaborateurs de la chambre au service de leur mission. Ils sont tous là aujourd'hui : 41 magistrats, 39 vérificateurs et 21 personnels administratifs.

- c'est également un signe de l'unité des juridictions financières autour du Premier Président de la Cour des Comptes,

- enfin, c'est un signe de la puissance des valeurs fondamentales de la République qui nous rassemblent, nous tous ici qui les faisons vivre et les servons.

Elus nationaux et locaux, services de l'Etat déconcentrés, des établissements publics et des collectivités, autorités judiciaires et universitaires, corps consulaires et représentants de la société civile, nous construisons et sauvegardons ensemble les institutions démocratiques de notre pays en assumant nos responsabilités respectives au service de nos concitoyens. Nous qui sommes dépositaires de la charge de bien gérer l'argent public, dans un esprit d'efficacité, d'efficience et d'économie, et d'en rendre-compte. Car certes, il y a un budget de l'Etat, un budget de chaque collectivité, un budget de la sécurité sociale, un budget de l'union européenne... mais in fine il n'y a qu'un seul contribuable, qui paie ses impôts sur

sa résidence, sur ses revenus, sur les profits de sa société, et sur sa baguette de pain. Il a besoin d'avoir confiance.

Dans un Etat de droit, il ne peut être de pouvoir sans contre-pouvoir, de décision sans contrôle, de liberté sans responsabilité. La Chambre régionale des comptes est un des éléments clefs de cet équilibre, indispensable pour que jamais ne tiédise cette ardente obligation que constitue une gestion publique efficace, probe et transparente.

Au cours de ma carrière, en dehors d'une dizaine d'années à la Cour des Comptes, j'ai exercé en établissement public, dans l'administration déconcentrée et en collectivité. Fille d'un ex-maire d'une toute petite commune et moi-même ex-DGS d'une métropole, j'ai pleinement conscience de la difficulté de l'action publique locale, de l'engagement de ces centaines de milliers de nos concitoyens qui choisissent de devenir des élus, et de ces millions de fonctionnaires mobilisés à leurs côtés. Mais pour garantir le principe fondamental du consentement à l'impôt qui permet à ce système d'exister, il est nécessaire que les contribuables aient accès à une information dont la provenance, la solidité, la transparence et la contradiction soient garanties. La raison d'être des juridictions financières est contenue dans cet article que nous connaissons bien, mais qu'il ne faut cesser de se répéter, à savoir l'article 15 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen « la société a le droit de demander compte à tout Agent public de son

administration ». Dans ces temps de désinformation, de mésinformation et de surinformation, rien n'est davantage d'actualité.

Monsieur le procureur financier nous a rappelé les grands axes de l'activité de la chambre en 2024. Elle a ainsi publié un travail relatif aux dépenses de communication des collectivités, que nous présenterons la semaine prochaine à la presse. Ce rapport a été réalisé à la demande de citoyens, qui se sont exprimés sur notre plate-forme de recueil de propositions. La réponse à ces demandes citoyennes est à mes yeux un axe très important pour la programmation de la chambre et un enjeu fort en termes de préservation de notre contrat social, au sein duquel chacun doit être entendu et ses préoccupations prises en compte.

La chambre a également participé à un rapport de la Cour sur l'adaptation des stations de ski au changement climatique, publié début 2024. Notre région accueillera en 2030 des jeux olympiques dont les aspects environnementaux et financiers seront un facteur indispensable pour en assurer l'acceptabilité sociale, au même titre que les enjeux sportifs et d'infrastructures. Or nous le savons bien, de nombreuses stations voient leur activité ralentir trop fortement pour assurer leur viabilité économique, face à un réchauffement bien plus rapide et bien plus fort qu'ailleurs en France. Il était nécessaire que les juridictions financières participent à lancer l'alerte, à qualifier les données et à

recommander des arbitrages forts. Cette situation, nous la voyons aussi lors de nos autres contrôles, des comptes et de la gestion, et au titre de l'activité de contrôle budgétaire que nous exerçons aux côtés des préfets. Or comme l'a rappelé Monsieur le procureur financier, une grande partie des collectivités concernées par des comptes en déficit sont des stations de ski.

La chambre a également publié en 2024 un rapport, à la demande de la Région, sur l'évaluation de la politique de gestion du matériel ferroviaire roulant. Elle est actuellement en train de travailler, à la demande du département de l'Ain, sur sa politique culturelle. J'espère que nous aurons au cours des prochaines années d'autres objets d'enquêtes de ce type, car elles ont le mérite d'éclairer l'assemblée délibérante et les citoyens de manière impartiale sur un sujet jugé important par l'exécutif et peuvent dès lors être le socle de décisions politiques fortes et nécessaires.

Cette année, nous travaillerons de nouveau avec la Cour des comptes pour que les enjeux de nos territoires puissent alimenter les rapports nationaux qu'elle publie. Nous avons également plusieurs thèmes d'enquêtes sur des questions qui nous préoccupent particulièrement au niveau local, comme par exemple

- la mise en œuvre de la compétence de prévention des inondations par les EPCI

- le thermalisme (autre grand sujet touristique de notre région)
- les opérations immobilières des collectivités dans nos territoires où la pression foncière peut être très forte
- ou bien la gestion des services sociaux du bloc communal à travers l'action des centres d'action sociale.

Nous continuons à travailler avec les institutions de contrôle des pays limitrophes. Nous avons en 2023 procédé à une enquête commune sur les mesures d'accompagnement du Lemman Express, dans l'agglomération du Grand Genève, avec nos homologues suisses la Cour des Comptes du canton de Vaud et du canton de Genève. Nous préparons actuellement avec eux un rapport sur un autre dossier complexe, à savoir la gestion de l'eau entre la France et la Suisse. Ces sujets, nous les savons hautement sensibles alors que le phénomène transfrontalier est en train de redéfinir profondément les grands équilibres de notre Région.

Je souhaite saluer très chaleureusement nos collègues de la cour des comptes italienne qui nous honorent de leur présence et avec lesquels la chambre a créé un partenariat étroit et

durable qui a récemment abouti sur un rapport commun relatif à la gestion des musées d'un côté et de l'autre de la frontière.

Je ne reviendrai pas sur notre activité de mise en cause de la responsabilité des gestionnaires publics. Monsieur le procureur financier l'a fait avec une grande clarté et a montré à quel point ce nouveau régime pouvait être utile dans le paysage juridictionnel français.

Je saluerai l'excellente collaboration que nous avons développée avec nos collègues de l'ensemble du système judiciaire régional, qui nous permet de compléter le panel de la réponse judiciaire apportée suite à nos contrôles. Leur présence en nombre ce matin reflète toute l'importance et la force de ces liens.

Dans la stratégie 2025 pour les juridictions financières, que le Premier Président de la Cour a mise en place lorsqu'il a été nommé il y a quelques années, on peut lire la phrase suivante « les juridictions financières ont un rôle à jouer pour lutter contre la défiance qui affecte les institutions publiques. Elles le feront en étant intransigeantes sur les enjeux de probité et de bonne gestion, mais en démontrant aussi la capacité des administrations à se réformer et à progresser. ». C'est la traduction moderne d'un très vieux principe, dans sa

formulation que j'aime beaucoup même si, je l'avoue, elle est un peu désuète, qui énonçait que « la Cour juge à charge et à décharge ». C'est cette vision qui anime notre activité de contrôle des comptes et de la gestion, activité qui est et restera au cœur de notre mission, même si celle-ci s'est beaucoup diversifiée ces dernières années. Nous nous devons de la mener en étant le plus utiles et le plus efficaces possible. C'est à dire en étant présents par notre programmation sur tout le territoire et sur toutes les catégories d'organismes de notre ressort, tout en nous focalisant sur les sujets et les objets les plus pertinents. En contrôlant dans des délais restreints, en examinant attentivement le respect des règles de la gestion publique, en énonçant nos constatations de la manière la plus pédagogique possible et en définissant des recommandations réalisables. En mettant en avant les avancées et les bonnes pratiques, en mettant en lumière de manière didactique les erreurs de gestion, mais aussi en dénonçant les dérives de l'action publique et en faisant montre de la plus grande fermeté dans ces quelques cas de mauvaise foi évidente ou de non-respect des règles pénales et de détournements de fonds publics.

Mesdames et Messieurs, chers collègues, je suis très honorée de prendre aujourd'hui la présidence de la chambre régionale des comptes d'Auvergne-Rhône-Alpes et remercie Monsieur le Premier Président de sa confiance. Je suis émue, je l'avoue bien volontiers, de m'inscrire ainsi dans la lignée de mes prédécesseurs qui ont construit cette chambre depuis

plus de 40 ans, et notamment mes amis Bernard Lejeune, Catherine Hirsch et Christian Descheemaeker... en espérant être à la hauteur de leur héritage.»